

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 13 AOUT 2020**

L'an deux-mille vingt et le treize août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Molière – Place Germain Ollier, sous la Présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

**PRESENTS :** M. Jean CAYRON, M. GNERUCCI Yoann, Mme PERRIN Jeanne, M. BACQUET Jacques, Mme LOUISA Marie-Reine, M. PRIARONE Gilles, Mme PICQ Catherine, M. BENHAMOU Jean-Michel, Mme, M. SAVIO Jean-Claude, Mme BOUVARD Martine, Mme LELEU Sylvie, M. MERIMECHE Kader, M. BESSERER Christian, M. LEMAITRE Didier, Mme SCHWALLER Carole, Mme LEGRAND Svetlana, Mme DEMONEIN Caroline, M. FABRE Julien, M. BUSNEL Jérôme, M. DAMO Elio, Mme BIANCHI Marie-Line, Mme SUCHET Isabelle, M. TISSIER Ken, Mme AUZOLAT Michèle, Mme ICHARD Claude.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR**

M. MASSON Robert	a donné pouvoir à	M. SAVIO Jean-Claude
Mme NOURI Isabelle	a donné pouvoir à	M. GNERUCCI Yoann
Mme STEINMETZ Eve	a donné pouvoir à	Mme LELEU Sylvie
Mme TESSONNEAU Pascale	a donné pouvoir à	M. BENHAMOU Jean-Michel
Mme METIVIER Stéphanie	a donné pouvoir à	Mme DEMONEIN Caroline
Mme KERGOURLAY Line	a donné pouvoir à	Mme SUCHET Isabelle
M. GUERIN Guillaume	a donné pouvoir à	M. TISSIER Ken
M. LUCHINI Julien	a donné pouvoir à	Mme AUZOLAT Michèle

**ABSENTS**

Néant

La séance est ouverte à 18 heures 10 par M. Jean CAYRON, Maire.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Marie-Line BIANCHI est élue Secrétaire de séance.

**VOTE : UNANIMITE (33 voix POUR)**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté.

**VOTE : UNANIMITE (33 voix POUR)**

**1 - MODIFICATION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DES COMMUNES DE 40.000 A 80.000 HABITANTS**

Après débat, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** la modification du poste de directeur général des services des communes de 40.000 à 80.000 habitants ouvert aux fonctionnaires et contractuels dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

**PRECISE** que cette délibération complète la délibération du 15 mai 2000 portant création d'un poste de directeur général des services de communes de 40.000 à 80.000 habitants.

**PRECISE** que les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits au budget de la Commune de l'exercice 2020.

**VOTE : 30 voix POUR**

**3 ABSTENTIONS (M. LUCHINI Julien pouvoir à Mme AUZOLAT Michèle, Mme AUZOLAT Michèle, Mme ICHARD Claude)**

**2 - COMPLÉMENT DE DELIBERATION PORTANT CRÉATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISÉS PENDANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI N° 2020-290 DU 23 MARS 2020 D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'ÉPIDEMIE DE COVID-19**

Après débat, le Conseil Municipal :

**ATTRIBUE** la prime exceptionnelle d'un montant de 400 € à cet agent de surveillance de la voie publique, qui sera versée une seule fois sur la paie du mois de Septembre 2020.

**VOTE : UNANIMITE (33 voix POUR)**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 22*

***AFFICHE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2121.25  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

Fait à Roquebrune-sur-Argens, le 13 Août 2020.

Le Maire,  
**Jean CAYRON**

